de poteaux en bois ordinaires, cet officier a imaginé d'utiliser, pour les travaux, les matériaux trouvés sur place. Des pyramides en béton surmontées d'un petit poteau en bois ont servi à l'établissement de la ligne : le béton a été confectionné à l'aide de plâtre existant sur plusieurs points de la région ; les petits poteaux ont été fournis en maints endroits par des troncs de palmiers divisés en quatre et dressés à l'erminette. C'est ainsi qu'un sergent du génie a pu, sur une section, édifier la ligne avec la seule main-d'œuvre des Gourariens, et une équipe de 50 chameaux a suffi pour le travail.

Cette ingénieuse innovation présente le plus haut intérêt pour les régions du Sud récemment occupées et fait honneur à l'officier chargé de ce travail.

LA CRISE VITICOLE

Hier a eu lieu l'ouverture de la session extraordinaire du conseil général d'Alger.

Le préfet a fait connaître aux conseillers généraux que le Crédit foncier avancerait au département les sommes nécessaires pour les viticulteurs nécessiteux au taux de 4 1/2 0/0 et la Banque d'Algérie au taux de 2 1/2 0/0.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Hier matin, un train de marchandises composé de 21 wagons d'alfa descendait de la gare de Karguentah à destination de la marine sur une pente très rapide de la voie, quand une grosse averse de pluie et de grêlons transforma en dangereuse glissoire les rails qui accusent sur ce point une déclivité de 30 millimètres; le train s'emballa et descendit la rampe à une allure vertigineuse, traversa le tunnel et arriva sur le quai où une machine stationnait devant le dock n° 7.

Le mécanicien Gros, qui était sur la machine, se mit en marche dans la direction du vieux port, sifflant en détresse pour libérer la voie de tout obstacle, mais le train emballé l'eut bientôt rejoint et, bien qu'atténuée par la manœuvre du mécanicien Gros, la collision se produisit. La locomotive eut son tablier défoncé et sa chaudière crevée, puis fut culbutée contre un groupe de wagons de marchandises, dont 4 furent brisés; le tout forma un butoir qui arrêta enfin la machine et le train.

Les dégâts matériels sont considérables, mais heureusement les deux mécaniciens et un conducteur de train ne sont que légèrement blessés.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Le conflit chilo-argentin

Le ministre des affaires étrangères de l'Argentine confirme par la dépêche suivante aux légations l'accord intervenu avec le Chili :

La question pendante a été arrangée directement avec le Chili, d'une façon satisfaisante. Le Chili donne des explications concernant les routes ; les forces de police des deux pays sont retirées du territoire en litige à Ultima-Esperanza. — *A. Alcorta.*

Le protocole signé soumet à l'arbitrage de l'Angleterre la construction des routes qui sont nécessaires dans la zone litigieuse et les mesures concernant la police de ce territoire.

Au Chili, l'opinion paraît satisfaite de ce *modus vivendi*. Il n'en serait pas de même à Buenos-Aires, bien que la *Nacion* dise que ce soit un triomphe pour le sens commun encore plus que pour la diplomatie.

Quoi qu'il en soit, des deux côtés les préparatifs militaires n'ont pas cessé avec la signature du protocole. Le gouvernement chilien a fait voter au Sénat un emprunt de 75 millions pour la défense nationale et a décidé de construire de nouvelles fortifications à Talcahuano et Punta-Arenas.

Quant à l'Argentine, elle aurait décidé de faire construire en Italie deux navires de guerre de 8,000 tonnes.

Si le danger immédiat de guerre a disparu, le pied de paix armée sur lequel restent les deux pays et qui épuise leurs ressources met leurs rapports pacifiques à la merci de quelque nouvel incident tant que l'Angleterre n'aura pas rendu sa sentence arbitrale sur le différend principal.

Le roi d'Italie a reçu hier l'ancien sous-secrétaire d'Etat pour les finances de la République argentine, M. Martinez, qui l'a entretenu en détail des relations entre la République et la colonie italienne.

Le roi l'a félicité de la solution pacifique du conflit entre l'Argentine et le Chili.

Affaires de Chine

D'après une dépêche de Washington au *New-York Herald*, les Etats-Unis estimant que leurs dépenses dans l'expédition de Chine ne dépassent pas 7 millions de dollars, auraient décidé de faire remise à la Chine de 18 millions de dollars sur les 25 millions qu'elle devait leur donner comme indemnité.

Mais un télégraphie de New-York au *Standard* :

Le département d'Etat dément que les Etats-Unis aient l'intention de faire remise à la Chine d'une partie quelconque de l'indemnité de guerre.

Quelques journaux anglais publient une dépêche de Hong-Kong, 26 décembre, disant que le vice-roi de Canton a organisé une flottille de canonnières fluviales, avec des équipages européens, pour supprimer la piraterie dans les eaux du Kouang-Toung.

Un édit vient d'être promulgué consacrant un temple, à Pékin, à Li Hung Chang. C'est la première fois qu'un pareil hommage est rendu à la mémoire d'un Chinois, cet honneur étant exclusivement réservé aux Mandchous.

Allemagne

L'empereur Guillaume s'est rendu hier à Gotha pour assister à la fête commémorative du troisième centenaire de la mort du duc Ernest le Pieux, dont descendent les familles qui règnent sur les duchés saxons. L'empereur a été reçu par le jeune duc de Saxe-Cobourg-Gotha, fils du feu duc d'Albany, et par le régent le prince Ernest de Hohenlohe-Langenbourg.

En répondant à une allocution du régent, Guillaume II a exprimé la joie qu'il éprouvait de voir cet anniversaire tomber un jour de fête, car il est particulièrement propre à évoquer des sentiments pacifiques et à réchauffer les cœurs. L'empereur a ajouté qu'Ernest le Pieux s'est toujours fixé pour but de réaliser l'unité des Eglises évangéliques allemandes et il a formulé le vœu de voir un flot de bénédictions se répandre à partir d'aujourd'hui sur l'Allemagne et sur ses princes.

⁂ On s'occupe beaucoup en Suisse des fortifications que le gouvernement allemand va faire construire près de Bâle. Il ne s'agit pas seulement de l'établissement d'un nouveau fort près de Mulheim, mais bien plutôt du renforcement des défenses en maçonnerie qui protègent le pont du chemin de fer près de Huningue, et surtout de l'établissement de fortifications près de Leopoldshoehe, sur le versant sud de la hauteur de Tullingen, qui paraissent destinées à prendre sous leur feu la vallée du Rhin près de Huningue et de la frontière suisse, et surtout à dominer la ligne stratégique du chemin de fer allemand qui tourne le territoire suisse et à barrer la route à un ennemi venant de l'ouest et s'avançant de Belfort sur Bâle par Huningue ou peut-être par la Suisse.

Les *Basler Nachrichten* font très justement remarquer que le gouvernement suisse a un motif suffisant d'aborder officiellement le gouvernement allemand sur ses projets de fortification, et ajoute que l'exécution de ces projets constituerait à l'égard de la Suisse un acte non amical.

Autriche-Hongrie

Les *Narodny Listy* croient savoir que des poursuites judiciaires seront intentées contre le comte Joseph Potocki, le député hongrois Szemere et le comte Pallavicini, héros de cette partie de jeu désormais légendaire, dans laquelle le comte Potocki a perdu, au Jockey-Club de Vienne, deux millions deux cent mille florins.

Angleterre

On sait, depuis quelques jours déjà, que les fêtes du couronnement seront suivies d'une revue militaire et d'une revue navale, comme naguère les fêtes du jubilé. Mais aucun avis officiel n'a encore été donné. Nous avons déjà dit qu'Edouard VII ouvrirait en personne le Parlement.

⁂ Comme sa mère, comme tous les hommes pratiques, le roi d'Angleterre est extrêmement ponctuel et il exige que les autres le soient. Quiconque arrive en retard à l'une de ses audiences s'en aperçoit tout doucement sans avoir besoin de consulter sa montre. C'est peut-être à cette particularité de son caractère qu'il faut attribuer le choix d'un certain nombre de ses cadeaux de Noël. Quarante de ses amis ont, avant-hier, reçu de sa part, une très jolie pendule de marbre. La maison de Regent street qui les a fournies avait l'ordre de les régler avant d'en faire l'envoi.

Belgique

On nous écrit de Bruxelles, le 26 décembre :

Un petit incident, qui pourrait avoir sur la politique générale du pays quelque influence, s'est passé aujourd'hui au Sénat.

Pour en comprendre la portée, il faut dire d'abord que ces jours derniers, avant de partir en vacances, la Chambre décida contre l'avis du gouvernement, que les députés jouiraient du libre parcours général sur tous les chemins de fer du pays, alors que jusqu'ici, et aux termes mêmes de la Constitution, les représentants ne jouissaient de la franchise que « du lieu de leur résidence à la ville où se tient la session ». Le texte est formel, mais est-il de droit étroit? C'est ce qui peut se discuter. En tout cas, M. Woeste s'est prononcé contre toute extension et le Sénat, réuni en comité secret, pour la discussion de son budget, a appris non sans étonnement que le gouvernement avait pris un arrêté pour retirer le budget des dotations de la discussion du Sénat en donnant pour motif que le vote de la Chambre violait la Constitution et qu'on ne devait pas passer outre.

Rentré en séance publique le Sénat a discuté la théorie gouvernementale. Le ministère a été violemment attaqué à gauche, mollement défendu à droite. Enfin l'ordre du jour pur et simple proposé par M. Descamps-David et accepté par M. De Smet De Naeyer, a été voté par droite contre gauche.

Mais la vivacité même de la discussion, au sein d'une assemblée qui s'est toujours piquée d'extrême courtoisie et le silence relatif de la droite sont des signes certains du danger de la situation. On sait que les socialistes s'agitent pour leur campagne du suffrage universel et que tout prétexte leur sera bon pour faire du tapage à partir de la rentrée de janvier, et on leur fournit une occasion superbe de crier au despotisme et à la tyrannie sous prétexte de rigorisme constitutionnel.

⁂ On annonce à Bruxelles la mort d'un jeune médecin qui comptait dans les rangs des plus savants et des plus considérés. Le docteur Destrée, à peine âgé de quarante-deux ans, chef de service à l'hôpital Saint-Jean, professeur de thérapeutique à l'université libre de Bruxelles, a succombé en quelques jours à une double pleuro-pneumonie contractée au chevet d'un malade. Cette nouvelle a été accueillie avec un sentiment de stupeur dans la capitale belge, où les travaux, les ouvrages et l'enseignement du défunt faisaient autorité, autant que son caractère et ses qualités de savant doublé d'un artiste lui avaient conquis rapidement les sympathies générales. M. Destrée était le gendre de M. Gustave Jottrand, ancien représentant de Bruxelles.

Suisse

Le congrès sioniste a ouvert hier, à Bâle, ses séances, sous la présidence du docteur Herzl, de Vienne. Plus de mille personnes étaient présentes. L'assistance comprenait des délégués d'associations israélites de toutes les parties du monde. L'Australie seule n'avait pas envoyé de représentant.

Le docteur Herzl a été nommé président du congrès et le docteur Max Nordau, M. Tschlenof, le docteur Moses Gaster et sir Joseph Montefiore ont été nommés vice-présidents.

Italie

M. Morra di Lavriano, ambassadeur d'Italie à Saint-Pétersbourg, et le comte Lamsdorf, ministre des affaires étrangères de Russie, ont signé un projet de traité de commerce entre la Russie et l'Italie.

Le nouveau traité, pour entrer en vigueur, doit être soumis à la ratification de la Chambre italienne.

⁂ L'agence *Paris-Nouvelles* croit savoir que les négociations entre le gouvernement italien et les Bourbons des Deux-Siciles, pour le rachat des propriétés de cette famille situées dans l'Italie centrale, ont des chances d'aboutir. Au nombre de ces propriétés se trouve le palais Farnèse.

⁂ Parmi les interpellations qui seront présentées à la Chambre après les vacances de Noël, il y en a une qui sera adressée au ministre de la marine relativement à la traversée faite par Mgr Giani, évêque de Livourne, dans un torpilleur de la flotte royale.

Suivant un précédent créé par ses prédécesseurs, Mgr Giani s'est embarqué à bord du torpilleur 905, qu'il a fait venir exprès de Civita-Vecchia. Ce torpilleur l'a transporté à l'île de Gorgona, où il a donné la confirmation. Mgr Giani est cet évêque qui, au dernier congrès de Tarente, avait prononcé un discours contre l'unité italienne.

La veille de Noël, à la messe de minuit, ce même évêque a été attaqué, dans la cathédrale de Livourne, à coups de poing, pendant qu'il officiait, par un gondolier nommé Taddei. Le public, épouvanté, s'est enfui ; l'agresseur a été arrêté.

⁂ Il ne fait pas bon, en Italie, être le parent ou l'ami d'un malfaiteur. Nous avons annoncé que toutes les personnes qui avaient des accointances avec le fameux bandit Musolino avaient été arrêtées. Aujourd'hui seulement, tous ces malheureux, le père, les sœurs, des cousins, des amis, des voisins du féroce brigand, ont été mis en liberté. Ils étaient au nombre de cent soixante-dix-sept et une centaine d'entre eux avaient fait de longs mois de prison !

⁂ Un cyclone s'est abattu hier sur la ville de Naples ; il a causé des dommages à l'abattoir et a fait écrouler quelques maisons et le bâtiment des gardiens des abattoirs.

A la gare de Poggio-Reale, un dépôt de machines a été endommagé, ainsi que les établissements industriels Deluca, Godono, Alvazzi et Orini, et des wagons, des machines et des usines de chemins de fer. Il y a eu 36 blessés, dont 4 grièvement.

⁂ Une dépêche de Brescia à la *Daily Mail* signale un duel mortel qui vient d'avoir lieu dans des circonstances extraordinaires entre deux officiers italiens nommés Verone et Scandone.

La querelle était survenue au sujet d'un chien. Des propos malsonnants ayant été échangés, un duel au sabre fut reconnu nécessaire. Il eut lieu le lendemain et dura deux heures au bout desquelles aucun des adversaires ne fut blessé.

Les adversaires et leurs témoins allèrent alors déjeuner. Le duel fut ensuite repris et quelques secondes après, Scandone reçut un coup à la tête qui le tua sur-le-champ.

Saint-Siège

On dit que c'est Mgr Othon Zardetti qui va être appelé à remplacer Mgr Falconio en qualité de délégué apostolique au Canada. Né en Suisse en 1847, ancien évêque de Saint-Cloud, aux Etats-Unis, Mgr Zardetti est actuellement consultant de la congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Russie

L'Invalide russe annonce que les troupes russes ont infligé, le 11 décembre, une défaite aux Tounguses. Ceux-ci se trouvaient au nombre de deux mille hommes, sous les ordres de Ouan-Loutchou, à Tochums, situé à une distance de cent soixante-quinze verstes de la ville de Bodune.

Les Tounguses s'étaient enfermés dans une forteresse qui fut prise et incendiée. Une grande quantité d'armes, de bêtes à cornes et de chevaux a été capturée. L'ennemi a subi des pertes élevées, tandis que, du côté russe, il y a eu huit soldat blessés.

⁂ L'agence Reuter dit que cette semaine devait être donné au théâtre de la Société littéraire et artistique de Saint-Pétersbourg, la traduction russe de la pièce antisémite de M. Guinon, *Décadence*. Craignant des désordres et l'opposition d'une partie du public, les autorités russes ont interdit sa représentation en Russie.

Turquie

Le sultan s'est rendu hier au palais de Top-Kapou, où il a assisté à la cérémonie de la vénération du manteau du Prophète. Avant le coucher du soleil il est revenu à Yildiz-Kiosk. Le voyage d'aller et retour s'est fait par mer.

Japon

Le différend entre le cabinet et le parti constitutionnel est réglé. On croit savoir que la Diète votera les propositions financières du gouvernement.

États-Unis

Le sénateur Hanna déclare que ses collègues républicains de la commission du canal et lui sont disposés à examiner de nouveau la question de l'adoption de la route de Panama, si la compagnie française offre de vendre pour quarante millions de dollars.

La commission, dit-il, a constaté la fréquence des tremblements de terre dans la région du Nicaragua, ainsi que les difficultés que présentent, notamment au point de vue financier, la création et l'entretien de ports aux deux bouts d'un canal construit à travers le Nicaragua, alors qu'on peut utiliser les excellents ports naturels situés dans l'isthme de Panama.

L'intervention du sénateur Hanna en faveur de la voie de Panama, dont il a toujours été partisan, n'a peut-être point toute la portée qu'on serait tenté de lui attribuer à première vue. Il n'a plus l'influence dont il jouissait auprès du président Mac Kinley. Il est, d'autre part, l'âme des trusts et des chemins de fer transcontinentaux qui font échec à tout projet de canal et dont la tactique a été d'opposer les deux tracés l'un à l'autre, de telle sorte qu'on n'arrivât à se décider pour aucun.

Le *Daily Express*, de Londres, qui, il y a quelques jours, déclarait que la route de Nicaragua serait sûrement choisie par le Sénat américain, publie aujourd'hui la dépêche suivante que son correspondant de New-York lui adresse :

Si, dit-il, la Compagnie de Panama fait une offre définitive de vente du canal à un prix raisonnable et que cette offre soit faite rapidement, il est probable qu'elle sera acceptée par les Etats-Unis.

Ce « prix raisonnable » est sans doute celui indiqué par le sénateur Hanna, d'accord avec les évaluations du canal isthmique.

Venezuela

La situation si troublée de ce pays, en proie à une révolution intérieure, en butte aux hostilités de la Colombie et à la veille d'un ultimatum de l'Allemagne, se complique encore de nouvelles difficultés avec notre gouvernement. Déjà les relations diplomatiques sont rompues depuis plusieurs années, le Venezuela n'ayant pas donné satisfaction à nos réclamations, mais encore les intérêts de sujets français, MM. Secretat, de Bordeaux, viennent d'être de nouveau lésés par la saisie de propriétés du chef révolutionnaire Matos, dont ils sont locataires pour deux ans, aux termes du code vénézuélien.

Le gouvernement français a notifié au président Castro que, cette saisie privant nos compatriotes de la jouissance et des revenus des propriétés louées, le gouvernement vénézuélien leur doit une indemnité immédiate.

Le chef révolutionnaire Matos est toujours à Fort-de-France (Martinique), où affluent en ce moment des réfugiés vénézuéliens. Le vapeur *Bari-Righ* est dans le port avec mille fusils Mauser et cinq millions de cartouches destinés aux insurgés.

D'après une dépêche de Washington, on s'attend à ce que le vaisseau anglais *Tribune* cherche à saisir ce bâtiment flibustier dans les eaux vénézuéliennes, ce qui pourrait provoquer de nouveaux incidents.

A la Guayra, il y a un navire de guerre anglais et un hollandais mouillés en rade.

On attendait hier deux navires de guerre allemands. Un navire de guerre américain se trouve à Curaçao et trois cuirassés à la Havane.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL. — Le général de division Trone, inspecteur général permanent des travaux de l'artillerie pour l'armement des côtes, membre des comités techniques de l'artillerie et du génie, a été atteint, hier, par la limite d'âge et a passé au cadre de réserve.

LES DROITS AUX DISPENSES, LES PRÉFÉRENCES D'ARMES. — Une importante circulaire du ministre de la guerre, adressée aux préfets, prescrit les mesures ci-après, pour permettre aux jeunes gens de la classe : d'une part, de faire connaître et de faire valoir, dès leur inscription sur les tableaux de recensement, leurs droits aux diverses dispenses ; d'autre part, d'obtenir, autant que l'intérêt du service le permettra, leur affectation aux armes ou services de leur choix :

1° Il sera affiché, en permanence, dans chaque mairie, un tableau énumérant les divers cas de dispense et les pièces à produire pour chaque cas ;

2° Chaque maire remettra, au moment de l'établissement des tableaux de recensement, et, à défaut, le jour du tirage au sort, aux jeunes gens appelés à participer aux opérations de revision dans le canton, qu'ils soient inscrits de la classe ou ajournés des classes précédentes, un bulletin contenant les mêmes renseignements.

Il enverra ce bulletin aux jeunes gens qui ne résideront pas à ce moment dans la commune même, mais dont l'adresse, en France, sera connue.

Le bulletin sera rempli par les intéressés en ce qui concerne les arme ou service dans lesquels ils désirent servir et remis par eux, en séance du conseil de revision, au commandement de recrutement assistant le conseil.

MM. les préfets recevront incessamment les instructions nécessaires pour leur permettre d'assurer l'exécution de ces dispositions.

DÉPLACEMENTS D'ARTILLERIE DIVISIONNAIRE. — On donne comme certain le départ de Bourges, dans les premiers jours de janvier, du deuxième groupe de batteries du 1er d'artillerie, qui devront être rendues à Dijon vers le 15 janvier.

De ce fait la garnison de Bourges perdra un effectif de 30 officiers, 590 sous-officiers et soldats et 380 chevaux.

Répondant à une délégation du comité berruyer de défense du commerce et de l'industrie, le général Godart, commandant le 8e corps d'armée, a assuré les délégués que des mesures étaient prises pour installer, dès le mois de février, dans le casernement abandonné par l'artillerie six compagnies d'infanterie envoyées du camp d'Avor.

OBSÈQUES DES VICTIMES DE L'ACCIDENT D'ARRONDAZ. — On écrit de Modane qu'hier ont eu lieu les obsèques des six soldats tués par l'avalanche d'Arrondaz. Le gouverneur de Lyon, le général Zédé, les généraux Arvers et de France et un grand nombre d'officiers de la garnison de Chambéry y assistaient.

Le général Zédé a fait ses adieux aux victimes et a félicité les capitaines Arbey, Grépiney et Bergin, et le lieutenant Guiol, qui ont habilement conduit les recherches.

Tous les militaires de la place, suivis d'une foule nombreuse, accompagnaient le convoi.

Aujourd'hui, à dix heures, a eu lieu à Lyon, à l'église de la Rédemption, une cérémonie à la mémoire du sergent Claraz, du 97e de ligne, qui a trouvé la mort dans la catastrophe du mont Frejus. Un nombreux cortège a accompagné le convoi de l'infortuné sous-officier au cimetière de Loyasse. Le général Courbebaisse, chef d'état-major du 14e corps d'armée, et Robin, adjoint à la mairie centrale, représentant le gouverneur militaire et le maire de Lyon.

ARTILLERIE COLONIALE. — Le colonel Derbès, à la disposition du ministre de la marine (direction d'artillerie à Toulon), est désigné pour se rendre au Sénégal en qualité de commandant de la place de Dakar.

Le lieutenant-colonel Gosselin, de l'état-major du 1er régiment à Lorient, est mis à la disposition du ministre de la marine pour être attaché à la direction de l'artillerie audit ministère.

Le *Journal officiel* publie : 1° de nombreuses nominations et promotions dans l'infanterie de la réserve et de l'armée territoriale ; 2° une liste de médailles d'honneur accordées par le ministre à des employés et ouvriers militaires.

MARINE

LE PAVILLON DE QUARANTAINE. — C'est à partir du 1er janvier que va être arboré le nouveau pavillon du service sanitaire, qui, en exécution d'une circulaire ministérielle du 24 janvier 1900, remplace l'ancien pavillon jaune bien connu de tous ceux qui ont eu à subir les désagréments de la quarantaine.

Le nouveau pavillon se compose de quatre carrés alternativement noirs et jaunes.

EN PASSANT

CONTE DE PAQUES

LE LOUP DE L'ESPÉLUNQUE

Oui, un conte de Pâques, ça vous changera! Est-ce que vous n'en avez pas assez des contes de Noël? Est-ce que vous n'éprouvez pas d'inquiétude pour votre santé cérébrale? Vous ouvrez l'agenda des magasins du Grand-Pantalon : un conte de Noël; la *Revue des cultures boréales* : un conte de Noël; le *Moniteur de la Boucherie et des Beaux-Arts réunis* : un Noël; le journal que vous lisez le matin : un conte de Noël; l'*Itinéraire illustré des chemins de fer* (celui qui est attaché par une courroie dans les compartiments, avec prière de lire, mais de ne pas emporter) : un conte de Noël. Je suis convaincu que M. Waldeck-Rousseau en a écrit un pour le *Journal officiel*. La vérité m'oblige à reconnaître que je n'y ai pas regardé ; mais si vous voulez bien vous donner la peine de chercher vous-même dans les deux derniers numéros de ce recueil un peu massif, entre la page 29,103 et la page 507,446, je ne doute pas qu'à la fin vous ne découvriez — c'est fatal! — le conte de Noël.

On objectera qu'écrire un conte de Pâques à la place d'un conte de Noël n'est pas d'une originalité excessive; que c'est un conte tout de même et une mauvaise plaisanterie par dessus le marché. Mais il est facile de répondre qu'ainsi on sera vacciné contre ceux qui paraîtront véritablement à Pâques, et que, d'ailleurs, le devoir d'un bon journaliste est d'être en avance sur son temps. Et enfin, pour ne pas mentir, l'histoire que je veux dire ici s'est passée à Pâques, non pas à Noël, bien que la morale en soit d'une actualité immédiate.

Je me trouvais l'autre jour sur le boulevard, contemplant d'un air émerveillé une bouteille, une bouteille extraordinaire, majestueuse, blanc-barbue comme un vieillard, et dont l'inscription me fit rêver : « Château-Margaux 1811 (année de la comète), prix : 300 francs. »

— Voilà, dit à mes côtés un personnage, dont à la fois l'aisance avec laquelle il entra en conversation, et l'accent musical, m'apprirent qu'il était de Provence, un joli cadeau à faire à un enfant.

— Oui, fis-je; et l'on parle de la mévente des vins!

— La mévente des vins, cria-t-il, la mévente des vins!...

Il commença des explications très intéressantes, mais que je ne répéterai point ici, parce qu'elles me parurent difficiles à comprendre. Je n'arrivais pas à attraper la note, je n'étais pas dans le ton. Mon interlocuteur s'en aperçut et me dit :

— Vous allez saisir : c'est tout à fait l'histoire du loup de l'Espélunque.

Il avait envie de la conter, et moi de l'entendre. La voici :

— L'Espélunque, monsieur, me dit cet évangéliste de l'Imprévu, est un village qui touche aux vallées des deux Gardons, mais qui dit bonjour aux Cévennes, pas bien loin de Nîmes, si vous voulez, impossible à canonner du haut des remparts d'Avignon, si vous en aviez fantaisie, plus bas que Ganges, plus haut que Bernis, à la même hauteur que Maillezargues, bien fourni de vignes, bien garni de cailloux, fort dépourvu d'arbres — sauf pour des figuiers sauvages et des chênes-nains par-ci par-là — éventé du mistral comme la forge au diable, sec à faire crever un âne huit mois de l'année, ruisselant d'eau, dix jours du reste, comme la figure d'une veuve pauvre le jour qu'on met son mari en terre, confortablement peuplé de citoyens, mais mieux rembourré de moutons, surtout abondamment poivré de chèvres, bossué comme le crâne d'un vieux juge, parfumé comme le corps d'une belle fille, à cause d'un tas d'herbes qui poussent sur la chaux nue, on ne sait comment, par la grâce spéciale du Seigneur, — au demeurant le plus brave pays du monde à cause de toutes ces choses, et que les hommes y ont belle taille, bonnes dents, bon pied, bon œil, et la jugeotte si rigoleuse et froide en même temps que le monde qui n'est pas né à l'Espélunque ne peut pas comprendre l'Espélunque : c'est bien pourquoi, vous comprenez, le monde est toujours roulé.

Donc à Pâques dernières, j'étais là chez mon cousin Cazevieille, par un beau mistral, rien à faire, et les fêtes en perspective. Ce n'est pas une chose aisée que de fêter une fête, même Pâques, à la campagne. On fait ce qu'on peut. Le Vendredi-Saint, on fait maigre, protestants ou catholiques, et le lendemain les gens très bien tuent un porc. Les autres viennent voir, et c'est une distraction; mais elle n'est pas suffisante. Le dimanche, il y a l'office ou la messe, suivant le culte, et c'est encore une distraction, parce qu'on s'habille. Mais ça n'intéresse que les femmes. Une année, par grand bonheur, il y a eu des élections municipales. Le tambourinaire est venu sur la place de la mairie, qui est aussi celle de l'église et du temple, il a battu très bien, et dit ensuite en chantant : « Les citoyens qui voudront voter pour le maire, M. Cazevieille — c'est mon cousin — et les autres conseillers municipaux, leur feront bien plaisir! » Alors tout le monde est allé voter et après, les uns sont allés au cercle républicain, qui est réactionnaire, ou au cercle socialiste, qui est républicain. Mais de telles occasions d'avoir de la réjouissance sont trop rares.

Avant même Pâques fleuries, Cazevieille s'inquiétait que je m'ennuyasse, car il est bon maître de maison.

— Si encore, disait-il, tu pouvais manger dimanche prochain quelques ortolans, ou une cane pétière! Mais la chasse est fermée.

Il arriva cependant qu'un beau matin le voisin Peyras trouva toutes ses poules étranglées dans sa basse-cour. Non seulement les poules, mais les oies, les canards, les dindes, enfin tout, et cela donna de quoi causer, pour la chose, et parce que les gendarmes vinrent exprès du chef-lieu de canton. On interrogea le Roujan, qui est innocent, et porte les colis au chemin de fer quand par hasard il a besoin de gagner : c'est deux fois par mois en bonne saison. Les gendarmes aiment beaucoup à faire avouer Roujan, quand il se passe n'importe quoi de désagréable; ils font un procès-verbal comme quoi « le délit a été commis par personne irresponsable », et l'enquête ne va pas plus loin. Il est donc bien vrai, comme vous voyez, qu'un « innocent » est une bénédiction pour un pays.

Mais, cette fois-là, Roujan ne voulut rien avouer du tout. Il dit :

— C'est le loup!

Les gendarmes froncèrent les sourcils et demandèrent :

— Quel loup?

— C'est le loup de l'Espélunque, répéta Roujan.

Il y a près de l'Espélunque un grand trou dont l'orifice est à peu près circulaire, avec, dans le fond une espèce de caverne, où l'on ne trouve absolument rien d'intéressant. C'est de cette caverne du plateau calcaire que le village tire son nom. Je m'évertuai à démontrer que le Roujan était encore plus idiot que de coutume, attendu que les petits bergers menaient paître leurs moutons tous les jours sur les bords du trou, et qu'il n'était jamais rien arrivé, ni aux moutons, ni aux bergers, ni aux bergères. Mais, à ma grande surprise Cazevieille, qui est maire, prit un air excessivement réfléchi. Il dit :

— Ça se pourrait bien!

Les gendarmes furent émus.

Et je ne sais pas comment cela se fit, mais tout le monde à l'Espélunque déclara, le premier jour, que ça se pourrait bien, et le second jour que c'était sûr, que c'était un loup qui avait tordu le cou aux volailles de Peyras. Le troisième jour tous les bergers et toutes les bergères avaient vu le loup. Le quatrième jour, on télégraphia au préfet pour obtenir l'autorisation d'une battue au fusil, et, le sixième jour l'autorisation arriva.

Je représentai à Cazevieille que, de mémoire d'homme, on n'avait jamais vu un loup dans la contrée, que ces animaux se cachent d'habitude sous des fourrés impénétrables, et que ni les chênes nains, ni les figuiers n'étaient des demeures suffisantes pour ces bêtes féroces; qu'une simple belette pouvait avoir fait tout le mal. Il me répondit avec indignation :

— Connais-tu la fontaine de Maillanne, la propre fontaine d'Estelle et de Némorin?

Je la connaissais.

— Eh bien, du temps d'Estelle et de Némorin, il y avait des loups, puisque Florian le dit. Donc il peut bien y en avoir maintenant.

Si je lui avais répondu qu'Estelle et Némorin n'ont pas existé, il m'aurait arraché les yeux. Je n'avais qu'à me taire.

Le lendemain on fit la battue, avec le concours de tous les adultes en état de porter les armes, ceux de l'Espélunque, ceux de Salinelles, Valflaunes, Garrigues, Combas, Montpezat, Fontanès, Souvignargues; il vint même des chasseurs d'au delà de Quissac et de Sommières. On fouilla la caverne, en poussant des cris fort sauvages. Beaucoup de corbeaux y nichaient. Je ne sais comment il se fit qu'en tirant des coups de fusil, pour faire partir le loup, quelques-uns de ces corbeaux furent atteints. Au retentissement des armes à feu quelques chasseurs crièrent qu'ils avaient vu la bête, et la battue descendit en plaine : deux cents hommes armés jusqu'aux dents, lourds de cartouches et fous de joie. Ah! on sautait par dessus les ceps de vignes, et on trottait sur les aubergines, et on écrasait les fèves jeunes! Les fusils partaient, partaient tout seuls et tout le temps. Les gendarmes étaient à cheval. Ils allaient de l'un à l'autre, ils criaient : « Vous l'avez vu, vous l'avez vu, où est-il? » On leur répondait :

— Je crois bien que c'est à droite... ou à gauche... ou par là, vers le ponant.

Moi, je devenais fou, je galopais à pied avec les gendarmes à cheval, j'allais de l'un à l'autre, je retournais de l'autre à l'un. Et, quand j'avais le dos tourné, c'était comme un fait exprès : pan! pan!

A la fin, j'aperçus Cazevieille qui visait soigneusement, tirait, prenait une figure de jubilation, courait, se penchait vers quelque chose. Je lui dis :

— Tu l'as touché!

Il répliqua froidement :

— Peut-être que si on l'avait laissé grandir il serait devenu un loup!

C'était un beau lièvre, qui pesait bien dans les six livres. Il le mit dans une grande poche de sa veste, derrière son dos, et repartit. Et à travers tout le pays, monsieur, de la Vidourle au Brestalou, on fusilla, fusilla, fusilla, jusqu'à la nuit noire. Je m'étonne qu'il n'ait pas plu, ainsi qu'il arrive, à ce qu'il paraît, dans les grandes batailles d'artillerie.

Enfin nous regagnâmes l'Espélunque.

Tout le monde avait l'air radieux, excepté les gendarmes. Une fois rentré à la maison, Cazevieille vida la grosse poche qui gonflait son dos. Il en tira le lièvre, deux perdrix et une douzaine de moineaux qu'il baptisa solennellement du nom d'ortolans.

— Et les autres du village? demandai-je.

— Les autres! Ils en ont aussi, des ortolans, et des merles, peut-être, et des palombes, et des tourdes... C'est une fête de Pâques, ça, une fête de Pâques, mon cher!

— Alors, fis-je, bouleversé, il n'y avait pas de loup, vous saviez qu'il n'y avait pas de loup?

Cazevieille devint subitement très grave.

— Il y avait *peut-être* un loup, dit-il. Rien ne prouve qu'il n'y a pas de loup. Puisqu'il y en avait, du temps de Florian, tu sais bien! On ne l'a pas vu *tout à fait*; c'est vrai, on ne l'a pas tué, c'est certain; mais c'était un devoir patriotique de le chercher. Spécialement quand la chasse est fermée.

— Eh bien, monsieur, continua mon interlocuteur, il doit y avoir une mévente des vins, il y en a une, c'est même plus certain que l'existence du loup de l'Espélunque, et plus malheureux. Mais si nous ne l'avions pas dit très fort, même là où il n'y avait pas à le dire si fort, de quoi aurions-nous pu causer, et l'administration n'aurait-elle pas exigé de nous, avec plus d'insistance, le payement des impositions? Voilà ce que je voulais vous expliquer.

PIERRE MILLE.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Elections législatives

Le comité électoral royaliste vient d'envoyer à ses adhérents et amis politiques la circulaire suivante, que nous reproduisons à titre de document :

L'approche des élections générales a provoqué des sollicitations nombreuses émanant des comités et des groupes qui se proposent de soutenir des candidatures d'opposition au gouvernement actuel.

Parmi ces comités, les uns ont surtout en vue la défense de la liberté religieuse et de la liberté d'association; les autres veulent plus spécialement sauvegarder notre patrimoine national, faire respecter l'armée, qui incarne l'honneur du pays, et écarter les dangers sociaux et économiques qui nous menacent.

Il importe de constater que le principe et le programme monarchiques résument toutes les revendications légitimes et peuvent donner à tous les problèmes qui préoccupent les esprits les solutions nécessaires.

Se conformant aux instructions qu'il a reçues, le comité abordera le terrain électoral dans l'esprit le plus large et apportera son plus énergique concours à la coalition dirigée contre le gouvernement.

Le chef du bureau politique de Mgr le duc d'Orléans vient d'adresser aux royalistes un pressant appel. Il estime que « leur générosité s'égarerait s'ils pouvaient oublier que tout effort disperse est un effort perdu ».

Il les adjure de se grouper résolument autour de lui en opérant une concentration puissante de leurs forces et de leurs ressources.

Le comité électoral royaliste recommande instamment cet appel à votre sollicitude et à votre zèle. Il se joint à M. Bézine pour demander à tous les hommes de cœur qui voient dans le retour à la monarchie nationale l'unique moyen de salut pour la patrie française de mesurer leur concours à la grandeur du péril.

Pour soutenir la lutte, il faut disposer d'importantes ressources. Nos amis le comprendront, et nous sommes persuadés que leur dévouement ne nous fera pas défaut.

Pour le comité électoral royaliste,

Le bureau : duc de Doudeauville, président; général Récamier, Amédée Dufaure, ancien député, Roger Lambelin, conseiller municipal de Paris, comte Lanjuinais, député, duc de Luynes, comte de Mayol de Lupé.

SEINE. — *1er arrondissement de Paris.* — Un « comité électoral de concentration républicaine » s'est constitué en vue de soutenir « aux prochaines élections législatives une candidature pure de toute compromission avec la réaction, le cléricalisme et le nationalisme ». M. Goblet, de nouveau sollicité, a de nouveau décliné toute candidature.

Arrondissement de Saint-Denis, 1re circonscription (Pantin-Noisy-le-Sec). — M. Goussot, député sortant, n'a pas encore de concurrent déclaré.

2e circonscription (Saint-Denis et Aubervilliers). — M. Walter député sortant, aurait comme concurrent M. Thivet-Hanctin, maire de Saint-Denis (rép.).

3e circonscription (Saint-Ouen et Asnières). — On annonce dans cette circonscription la candidature de MM. le docteur Meslier (soc.) et Blondel, ancien conseiller municipal de Paris (soc.).

4e circonscription (Clichy